

## Exercice n°19

**Les limites de la politique budgétaire**

Une politique budgétaire volontariste peut néanmoins avoir des effets défavorables sur l'activité économique. C'est d'ailleurs en raison de ces effets défavorables qu'elle tend aujourd'hui à être de plus en plus critiquée.

Ainsi, les besoins de financement liés à l'accroissement des dépenses publiques provoquent généralement une hausse des emprunts de l'État et, du fait de cette demande supplémentaire adressée aux marchés, des taux d'intérêt. Or cette hausse des taux décourage une partie des achats des consommateurs financés par l'emprunt, et réduit les **investissements** des entreprises, lorsque leur rentabilité est insuffisante au regard du coût de financement par l'emprunt.

De plus, la demande supplémentaire permise par l'augmentation des dépenses publiques doit s'adresser en priorité aux producteurs nationaux. Or, compte tenu de l'ouverture croissante des économies, l'effet du « **multiplicateur keynésien** » s'est réduit au cours des dernières décennies et profite désormais davantage aux producteurs étrangers.

Par ailleurs, l'accumulation des déficits budgétaires vient gonfler **l'encours de la dette publique** et augmente les charges futures de l'État. Or, plus un État est endetté, plus la charge de cette dette est élevée. Celle-ci pèse d'autant plus sur son budget qu'un niveau de la dette est important entraîne des taux d'intérêts élevés lorsque l'État veut contracter de nouveaux emprunts. A terme, le poids de la dette peut ainsi devenir insoutenable par rapport au niveau des recettes de l'État.

De plus, certaines dépenses publiques sont particulièrement rigides, et donc, difficilement réversibles en cas de retournement de la conjoncture.

Enfin, en théorie, les politiques nationales demeurent le principal instrument pour faire face à des chocs économiques ponctuels, car les gouvernements nationaux ne peuvent plus recourir à la politique monétaire pour influencer sur les variations de la conjoncture économique dans le cadre de l'Union économique et monétaire (UEM). Mais, en réalité, les contraintes fixées par le traité de Maastricht et le pacte de stabilité et de croissance limitent l'utilisation de la politique budgétaire, en fixant un seuil maximal de déficit des Administrations publiques à 3% du PIB en cas de ralentissement de la croissance. Cette mesure se justifie par la volonté d'éviter qu'un pays fasse porter les effets négatifs de sa politique budgétaire (hausse des taux d'intérêt et du taux de change de l'euro) sur l'ensemble des pays de l'UEM.

**Source** : La Documentation Française, www.vie-publique.fr/

**Travail à faire**

1	Rappelez la définition de la politique budgétaire.
2	Expliquez les expressions soulignées.
3	Donnez des exemples de dépenses publiques particulièrement rigides.
4	Résumez les inconvénients de la politique budgétaire.